

DES MASQUES POUR LES ARTISANS ET ENTREPRISES DU BTP DE L' AISNE

Un partenariat avec les organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics, pour la distribution de masques du Département.

Afin de permettre la reprise de l'activité de nombreuses entreprises axonaises, le Conseil Départemental de l'Aisne a réservé 100 000 masques pour les artisans et entreprises du bâtiment et des travaux publics.

La CAPEB et la FFB vont envoyer dès lundi, aux entreprises concernées un bon de retrait à remplir. La demande devra simplement être justifiée, en indiquant le type de chantier et sa commande effective, ainsi que le nombre de salariés concernés.

Les entreprises pourront ensuite retirer un lot de masques FFP1, dans les points de retrait qui leur seront indiqués, sur présentation du bon validé par la CAPEB ou la FFB. Le nombre de masques sera attribué en fonction du nombre de salariés concernés.

José FAUCHEUX et Eric HERMET, respectivement Présidents de la CAPEB et de la FFB de l'Aisne, saluent cette initiative et ce partenariat du Département, avec les organisations professionnelles du BTP de l'Aisne.

« En attendant les masques en tissu annoncés pour le 11 mai par le Président de la Région et destinés à chaque habitant des Hauts de France, j'ai souhaité en collaboration avec l'Union des Maires de l'Aisne, continuer d'alimenter en masques les professionnels les plus exposés ainsi que les acteurs de la vie économique. Ainsi, après les employés des services à la personne et plus récemment les commerçants, il était important de permettre aux entreprises du BTP de pouvoir reprendre leur activité, dans les conditions de sécurité sanitaires nécessaires pour les salariés et les clients » souligne Nicolas FRICOTEAUX.

De plus la CAPEB fournira à chaque entreprise tous les outils de recommandations sanitaires et d'information de protection pour les salariés, indispensables à la réouverture des chantiers.

De leur côté, les chambres consulaires, à l'initiative des Présidents Luc POTTERIE et Olivier JACOB, mettent à disposition du gel hydroalcoolique et des gants.

Contacts :

- ➔ pour les **adhérents de la CAPEB** (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Aisne : direction@capeb02.fr
- pour les **adhérents de la FFB** (Fédération Française du Bâtiment) de l'Aisne :
- ➔ coulviert@d02.ffbatiment.fr